

# Mazières Infos



**TRAVAUX RUE DE LA FORET ET PLACE DE L'EGLISE**

début 25 août 2020  
fin mi-novembre 2020

**VIDE GRENIER**  
13 septembre 2020

**OGE**

**ORGANISATION BENNE A FERRAILLE ET BENNE A PAPIER**  
17 octobre 2020

Dans le contexte actuel, vous êtes nombreux à vouloir privilégier la France pour vos vacances ou séjours d'été., belle occasion pour découvrir les trésors de sa région. Focus sur des lieux à découvrir près de chez nous sans plus attendre ! Angers, Cholet et Saumur... avec ses châteaux et troglodytes insolites, ses balades en rives de Loire ou dans le vignoble, ses promenades gourmandes et escapades festives, l'Anjou pour tous les goûts ! L'équipe de Tourisme du Choletais vous invite à tenter l'expérience **#surprenantcholetais**



Maulévrier - Parc Oriental



Maulévrier - Botanic Colbert



St Paul du Bois - Musée du Théâtre



Cholet - Aéro-découverte



Musée d'Art et d'Histoire



Musée du Textile et de la Mode



Cholet - L'Autre usine



Chemillé - Camifolia



Angers - Terra Botanica



Sèvremoine - Musée des métiers de la chaussure



Maison du mineur et des énergies



La Ruche de Mary

# Compte-rendu des réunions des 19 juin et 03 juillet et actualités municipales

## Déclaration d'intention d'aliéner

La commune renonce à exercer son droit de préemption sur les biens sis 4 rue de Beauregard, 23 allée du Muguet, 3 Place René Halbert, 3 square d'Ouessant, 5 allée des Roses, 1 rue du Chemin Creux.

## Renouvellement des contrats d'assurance

Les contrats d'assurance arrivent à terme à la fin de l'année.

Une consultation a été lancée le 15 juin pour le renouvellement de l'ensemble des contrats (dommage aux biens, assurance des responsabilités, assurance des véhicules à moteur, assurance des prestations statutaires). Remise des offres le 20 juillet 2020.

## Indemnités de fonction des conseillers délégués

Quatre élus ont reçu une délégation par Monsieur le maire. il s'agit :

- Sylvie BERTHOMÉ, déléguée à l'environnement, fleurissement du bourg, cimetière, plan de gestion différenciée, entretien des piétonniers et des espaces verts, entretien des trottoirs et parking, parc Demartial, parcs animaliers
- Magaly CHAUMET, déléguée aux ressources humaines
- Carine CESBRON, déléguée au Conseil Municipal des Enfants
- Alain GOURDON, délégué à l'informatique, téléphonie, illuminations, éclairage public, jardins familiaux.

Suite à la volonté du maire et des adjoints de ne pas percevoir la totalité de leurs indemnités, l'enveloppe maximale réglementaire n'est pas atteinte et cela permet de dégager une indemnité mensuelle de 151,40 € net pour les conseillers délégués.

## Convention pour la confection de la paye

La convention pour la confection de la paye par le Centre de gestion est reconduite. Pour mémoire, cela a représenté 1 094,40 € en 2019.

## Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire - remplacement coffret accidenté square de Batz

Un coffret électrique de la commune a été accidenté square de Batz. Pour la réparation, un fonds de concours de 397,70 € est demandé à la commune, soit 75 % du montant de l'opération de 530,27 €.

## Dénomination d'une voie publique dans la ZI de l'Appentière

Suite à la création d'une nouvelle voie et d'un rond-point pour la desserte de l'entreprise Abeille, il convenait de donner un nom à ces voiries. Ces aménagements étant réalisés sur le lieu de l'ex ferme LA TUILERIE, c'est tout naturellement que le

Tuilerie » et le « rond-point de la Tuilerie ».

De plus, le lieu-dit La Tuilerie est toujours référencé dans les systèmes de navigation ce qui facilitera le trajet des transporteurs.

## Valor 3e - Rapport annuel d'activités 2019

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2019 du syndicat Valor 3e qui est consultable en mairie.

Ce syndicat a la charge d'assurer le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire. Les déchets concernés sont les ordures ménagères résiduelles et les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives.

Quatre territoires relèvent du syndicat : l'Agglomération du Choletais, Clisson Sèvre et Maine Agglo, Mauges Communauté et la communauté de communes de Sèvre et Loire. Au niveau régional, Valor3e assure le traitement des déchets ménagers de près d'un habitant des Pays de la Loire sur 10.

En 2019, chaque habitant a produit 118 kg d'ordures ménagères résiduelles alors qu'en 2017 c'était 131 kg. A l'inverse, les déchets recyclables sont passés de 46,36 kg par habitant en 2017 à 54,15 kg par habitant en 2019. Ces indicateurs vont dans le sens de l'objectif de la loi grenelle pour la réduction de la production des déchets.

## Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement ou pour faire face à un accroissement temporaire d'activités ou un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter, en tant que besoin, des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles ou en cas d'accroissement temporaire d'activité. Cette autorisation est valable pendant la durée du mandat.

## Festi'Tour

## Comité des fêtes

## **VIDE GRENIER**

**Dimanche 13 septembre 2020**

*Organisé par le Comité des Fêtes de Mazières en Mauges*

de 8h à 18h

Tarif Expositors : 2,50€/ml



Exposants réservez dès à présent votre emplacement

— par courriel : CFM - 25 rue de la Forêt - 49280 MAZIERES-EN-MAUGES

— ou par courriel : [vide.grenier@cf-mazières.org](mailto:vide.grenier@cf-mazières.org)

**MAZIERES-EN-MAUGES**

*le plus petit village de France*

à 2 minutes de Cholet

Contact :

[comitefetesmazièresenmauges@gmail.com](mailto:comitefetesmazièresenmauges@gmail.com)

## Bibliothèque A Livre Ouvert

Tout l'été, retrouvez les bénévoles de la bibliothèque durant les deux permanences hebdomadaires :

- mercredi 16h - 18h15
- samedi 10h - 12h30

Les enfants sont désormais autorisés à venir à la bibliothèque. Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes âgées de 11 ans et plus.

**Les bénévoles de la bibliothèque sont ravis de vous retrouver !**

Dans le contexte actuel, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :



Déposez vos livres dans la boîte prévue à cet effet et désinfectez-vous les mains

Port du masque obligatoire pour les personnes âgées de plus de 11 ans et manipulation des livres avec parcimonie



Respect d'1 mètre minimum de distance entre les personnes

